Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Canada : Le pétrole sale de l'Alberta aux portes de Montréal

Par Xavier Duval
Mondialisation.ca, 28 mai 2010
L'aut'journal 28 mai 2010

Région : Le Canada
Thème: Environnement, Pétrole,Gaz de schiste, Énergie, Transnationales

La compagnie Portland-Montréal Pipelines a eu une nouvelle idée : Inverser le flux du pétrole qui circule dans leurs conduits afin d'envoyer le pétrole extrait des sables bitumineux directement aux États-Unis.

Seulement, il y a un hic, cet oléoduc a été inauguré en 1941, en pleine Seconde Guerre mondiale. Il sert depuis ce temps comme moyen d'approvisionnement pour le Québec en pétrole. L'essentiel du pétrole qui y transite est importé d'Algérie et de la mer du Nord, un pétrole dont la production est trois fois moins polluante que celui extrait des sables bitumineux d'Alberta.

Mais la sécurité de cet oléoduc qui parcourt la Montérégie n'est pas infaillible. Au cours des 20 dernières années, il y a eu 32 incidents dont 20 déversements.

Selon Christian Ouellet, député bloquiste de Brome-Missisquoi, ce genre d'accident survient régulièrement, voire fréquemment lorsqu'il y a inversion du débit dans un pipeline. La pression n'est plus la même et les zones de fragilité se révèlent.

Déjà, ces faits suscitent une certaine inquiétude. Cependant, la situation anticipée est bien plus grave. En plus d'inverser le flux de l'oléoduc vieux de 60 ans, Portland-Montréal Pipelines désire y augmenter la pression et y faire passer un produit beaucoup plus sale et corrosif en raison de sa haute teneur en souffre, soit le pétrole extrait des sables bitumineux de l'Alberta.

«En une seule heure d'un déversement possible, quelque 1 200 000 litres de pétrole pourraient se retrouver dans la nature», Éric Darier de Greenpeace dans sa chronique du 3 mai 2010.

«Un seul litre de pétrole est en mesure de contaminer 2 millions de litres d'eau douce», déclare Daniel Cyr, administrateur au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie lors d'une assemblée publique tenue en Montérégie.

Imaginez la catastrophe …

Pour ces raisons, il y a présentement une vaste campagne de sensibilisation menée par les députés de la Montérégie auxquels se sont associés les membres de nombreux conseils municipaux ainsi que des organismes préoccupés par la question environnementale.

Tous ces représentants de la population font donc front commun afin de forcer la ministre

Line Beauchamp à ordonner que les risques environnementaux du projet soient évalués et examinés par le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) avant d'autoriser quoi que ce soit.

Pertes d'emplois et risques environnementaux

Depuis quelques années, les Québécois sont de plus en plus conscients des enjeux environnementaux. Parallèlement, on s'est aussi rendu compte que l'industrie pétrolière nuisait à l'économie du Québec.

Un article de Jean-François Lisée dans L'Actualité révèle que 55 000 emplois perdus dans le secteur manufacturier au cours des cinq dernières années découlent directement de l'exploitation pétrolière.

L'extraction du pétrole Albertain fait augmenter la valeur de la devise canadienne et rend ainsi l'industrie manufacturière beaucoup moins compétitive.

En plus d'encaisser les risques environnementaux du transport du pétrole albertain vers les États-Unis, l'exportation de ce pétrole sale vers la côte Est Américaine pourrait fort bien amplifier le phénomène et être davantage dommageable pour l'économie Québécoise.

La source originale de cet article est L'aut'journal
Copyright © Xavier Duval, L'aut'journal, 2010

Articles Par : Xavier Duval

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca